

La voie de la LIBERTE

.....
 "l'éternelle vigilance est le prix de la LIBERTE"

"ce n'est pas du blé qui sort d'une terre labourée, c'est une civilisation toute entière" Lamartine

La modification conceptuelle politique de notre pays n'a pas été faite ; le combat artificiel basé sur la frustration sociale, au lieu et place, de la justification du pouvoir, va amener à l'éclatement total notre société avec pour corollaire le renforcement des mouvements extrémistes. L'utilisation du droit pour nous faire taire et ainsi violer la Loi et la Liberté d'expression ne pourra être comprise que comme une atteinte à la Paix publique .

Atteintes à la Liberté d'expression en supprimant ou interdisant l'obtention des moyens financiers pour diffuser des idées .

Ces atteintes sont commises par des intervenants qui ont appelé à l'interdiction pour les organisations politiques de percevoir des fonds déclarés de personnes morales et organiser l'octroi d'"argent de droit", uniquement à ceux choisis . Habillant leurs "convictions" en volonté de minorer l'amplitude des choix politiques par la restriction de Liberté, ce qui est un calcul toujours faux sauf si celui-ci les sert . La restriction de l'éventail des choix politiques ne peut se faire que par l'intermédiaire d'une justice élue déplaçant le jeu politique basé sur la frustration sociale à celui de la justification du pouvoir .

Intervenants divers et particulièrement un porte-parole financant différentes organisations sociales de tous bords, dans le seul but d'influencer pour imposer la réapparition d'un paternalisme patronal qui ne se montrera généreux que pour ceux qu'il aura asservis .

Séduction sonnante et trébuchante pour un porte- parole qui joue de la plus parfaite duplicité utilisant une fois, les nouveaux besoins de solidarité de notre société, en les encourageant, sachant qu'il favorise l'augmentation des prélèvements sociaux, dans le but second, d'asphyxier le système social, pour imposer ce pourquoi il a toujours milité : l'assurance privée; d'autre fois pour briser au sein de mouvements, un consensus qui aurait pu se faire sur les moyens de l'indépendance de la justice .

L'"exception culturelle" cassée par la cour de Karlsruhe a été chercher appui chez son allié naturel : la cour de cassation . "Justice" qui produit des jugements "au nom du peuple Français " dont la valeur des mots est équivalente à ceux qui servaient à appeler l'Allemagne de l'est : république démocratique allemande . "Justice" qui livrait les résistants et opposants politiques à l'occupant, remplissant les camps comme celui de Struthof enAlsace dans lequel plus de 12 000 prisonniers disparurent dans ses fours crématoires et dont les 7000 survivants furent convoyés a Dachau avant d'avoir pu être sauvés par les forces américaines .

Notre conception de la Liberté d'expression est différente de celle pronée par ceux, qui, aujourd'hui, utilisent des moyens audio-visuels, par concession sous monopole d'état, pour ridiculiser certains ou avoir des silences de complaisance. Prétendre à l'indépendance et à l'honnêteté comme un certain journaliste quand celle-ci est codifiée au gré des pulsions politiques nous rappelle la réponse de Talleyrand à des Renaudes qui revendiquait le droit d'obéir à sa conscience comme tribun : " Il s'agit bien de votre conscience; ce n'est pas pour elle que l'on vous a placé au Tribunal, mais pour votre voix . " On est en droit de s'étonner que cette honnêteté revendiquée autorise son auteur à partager ses heures d'antenne avec un condamné à 15 mois de prison avec sursis pour avoir utilisé le prestige de sa fonction pour en obtenir un bénéfice anormal . Ce condamné a été choisi comme tant d'autres pour ses grandes qualités qui entachent la crédibilité de la presse française avec pour l'audio-visuel à son sommet monsieur bourges qui a le privilège de gérer notre Liberté d'expression .

Il est intéressant de rappeler les qualités exceptionnelles de cette haute personnalité : monsieur Bourges qui appartenait au groupe des "pieds rouges" de Ben Bella avait pris la nationalité algérienne et appartenait en 67 au ministère algérien de l'information (de la propagande?), chassa de son bureau monsieur Georges Albert Salvan qui dirigeait à l'époque l'antenne de l'A.F.P. d'Alger et qui s'y était réfugié, celui-ci fut enlevé par les sbires de monsieur Boumédiène et ne trouva son salut que par monsieur Georges Bianic qui vient de quitter la direction de l'A.F.P..

Les auto-censures des appareils de presse, obligés par les difficultés financières, nous rappellent que l'étatisme français n'utilise plus que très rarement l'oppression physique, mais celle quotidienne, financière, en "état de droit" qui permet par des prélèvements massifs de redistribuer ces sommes à qui le servira, tel monsieur Hersant qui doit une somme proche d'un milliard de francs au crédit lyonnais et continue de racheter des journaux à coups de prêts : l'étatisme octroyant des crédits à celui qui le servira. Des journalistes en France ont une carte de presse, un peu, comme hier ceux de la Pravda à Moscou.

L'agitation civile que certains essaient de diriger vers un enjeu sur l'immigration après l'avoir favorisée et encouragée, pour éviter d'avoir à se justifier dans des affaires de corruption, ne nous trompe pas.

L'enjeu politique économique majeur reste la stabilité législative garantissant la propriété aussi bien des outils créant les richesses que les refuges permettant de garantir l'autonomie de la personne et sa Liberté. La confiance sera longue à revenir et il faut que la France fasse un choix clair sur la propriété des fruits du travail, est-ce qu'ils appartiennent au système qui "permet" de les créer ou à celui qui les crée? Le petit jeu des nationalisations suivi des privatisations n'a été que celui de permettre à une oligarchie irresponsable de s'approprier de fait les entreprises non au profit de la Nation, mais au profit d'une caste se distribuant des postes largement rémunérés et exigeant des recapitalisations après avoir spolié l'ensemble de ces entreprises à leur profit par l'intermédiaire des contrats de fourniture ou autres. L'affaire du crédit lyonnais est symptomatique, démontrant la complicité des uns et des autres, de la représentation nationale, du gouvernement et des autorités monétaires dans le refus d'inquisition de la commission, pour permettre à ceux qui seront poursuivis de bénéficier de la prescription.

Comment ne pas percevoir ce vaste mouvement concerté qui ne peut être compris que par l'acceptation de l'existence d'organisations qui sont entrain de se muter en organisations criminelles d'atteinte à la Paix publique dont les intérêts apparents semblent opposés mais en réalité connivents sur leur fondement, l'injustifiabilité de leurs membres, utilisant le droit pour violer la loi ! Mutation obligatoire pour ceux qui ont engendré une faillite économique et qui ne veulent pas devoir se justifier et perdre ce qu'ils ont volé.

La faillite économique dans laquelle s'enfoncent la France obligera à prendre des mesures de recapitalisation de la structure économique, celle-ci devra s'accompagner du remboursement des dettes accumulées vis-à-vis des places financières étrangères par la vente des biens de l'état et la confiscation au profit du trésor de l'ensemble des biens d'une classe politique et de ses appuis qui n'aura pu les acquérir que par leurs positions.

Ce qui est en jeu depuis deux siècles est une forme de pensée, la prédominance d'un choix philosophique fondamental, appartient-il à un système de "concéder" des "Libertés", ou est-ce que toute perte de Liberté nécessaire à la Vie sociale doit être justifiable ? C'est cet enjeu aujourd'hui qui déterminera si la France disparaîtra noyée par sa faillite économique qui suit celle morale dont l'instigateur est sa "justice" ou deviendra pour l'Europe l'espoir d'un concept politique nouveau, axe très clair qui ne peut se faire qu'en brisant l'étatisme, seule alternative pour briser une dynamique politico-administrative qui servira comme de tous temps les extrêmes qu'elle enfantera pour fuir sa responsabilité.

Il suffit de prendre le problème actuel des mals logés pour s'en convaincre, la difficulté aujourd'hui de construire ne vient plus d'un manque de moyens matériels pour la matérialisation d'une ambition comme au lendemain de la seconde guerre mondiale, mais de la pression juridico-administrative/financière bloquant des millions de mètres carrés qui pourraient être facilement mis en production, si l'étatisme abandonnait ses multiples prérogatives et droits spoliateurs divers, n'ayant plus qu'une seule justification, cautionner les emprunts d'un personnel politique irresponsable.

Le concept du droit au logement nous ferait rentrer dans un concept d'un dû d'une matérialité directe pour l'un qui serait obligatoirement assumé par l'autre ; permettant de valider ultérieurement le droit

au téléphone, au chauffage, aux vacances, etc. soit la socialisation totale de la société, amenant celle-ci à son asphyxie . Le refus de la charité et sa transposition en droit implique l'obligation du partage mais non l'abandon des gestes ne permettant de bénéficier de ses matérialités .Aucun pays ne peut avoir "l'eau au robinet" sans la philosophie et donc la législation et l'organisation sociale qui permet de l'obtenir, garantissant la rémunération de celui qui entretient les canalisations, de celui qui fera marcher la pompe, de celui qui changera le joint ! Le constructivisme intellectuel est et sera parallèle à celui technique, économique ou autre .

La faillite économique de la France n'est que la suite logique de sa faillite morale dont le grand responsable est sa "justice" composée dans sa majorité de fonctionnaire dont l'irresponsabilité se cache derrière une justice du tous innocents/tous coupables liés à une complaisance devenue complicité avec des corps d'officier ministériels et de "défendeurs" dont les actes sont effectués au prorata des honoraires versés . Quel triste spectacle de voir monsieur badinter se prétendre "homme de justice" démontrant l'incroyable confusion par la prétention de la projection d'un moi à une vectorisation intellectuelle . Monsieur badinter n'est qu'un homme d'un appareil judiciaire ! Ne sachant même plus ce qu'est le mensonge, il remet en cause les auditions publiques par le sénat américain des membres nommés par le Président, considérant que : "tout cela va trop loin". Il est grand temps que la presse en France arrête de se mentir, en véhiculant l'idée que les américains seraient puritains ; ce qui n'est vraiment pas l'enjeu, mais celui fondamental du mensonge . Un homme politique qui a prêté serment à une femme qu'il trompe, en lui cachant , comment une Nation pourrait-elle lui faire confiance au moment d'engager une crise nucléaire? Le débat étant là, cadré, et non dans un puritanisme de façade qui n'est que le respect de l'autre dans sa différence . Confusion explicable par l'obligation en France comme dans tous les pays où la phase phatique du pouvoir hériarchique est forte, de correspondre au mimétisme social du puissant !

La Nation française à qui, pour une part importante de la population il est refusé le droit de vote, aux sans domiciles fixes ou à l'ensemble des faillis, par exemple, ne se reconnaît plus dans sa classe politique . Faillites causées par par une spoliation de droit habillé en impôts ou taxes de toutes sortes dont la volonté est d'imposer aux hommes Libres de se soumettre a un étatisme qui par prélement massif , exonère, minore qui il souhaite,ou lui rend son propre argent sous le titre d'aides pour bien lui signifier que le fruit de son travail ne lui appartient plus , Depuis 1989 nous refusons de cautionner un tel système qui en "état de droit" écarte 2 millions d'électeurs . Aujourd'hui un homme chaque jour dans Paris, se tue sous un métro, dans la Seine, se pend dans des toilettes de gare, c'est le génocide moderne de ceux qui se sont appropriés l'état pour refuser d'être mis en cause ! Déclarés faillis car leur ferme ne rapportait plus suffisamment aux banques qui exigent qu'ils portent les pertes de la spéculation. .

Les "cadeaux" des prêts aux pays africains seront portés uniquement par les petites et moyennes entreprises et non par celles qui leur ont vendu les produits. Les grandes entreprises vendant à l'extérieur leur production, hors taxe, bénéficieront de nouveau du rachat de produit par ces mêmes pays .

Confiant dans l'humanité et dans la Vie, nous ne nous sommes jamais intéressés au pouvoir, n'étant qu'un contre-pouvoir, dont sa première forme est de mettre à jour ceux qui utilisent le mensonge, pour exprimer ou diffuser des idées contraires à la finalité de leurs actes .

La représentation nationale ne représente que le silence qu'elle a imposé à notre Nation mettant fondamentalement en cause sa légitimité comme une marque de lessive qui serait la seule au super marché d'une "république" qui n'en a plus que le nom .

Les nuages s'accroissent et le nouveau président risque de ne pas arriver au terme de son mandat . Nous savons que ce profond changement ne se fera pas avec ceux qui ont tout a y perdre, c'est pourquoi beaucoup de nos lecteurs de nous recevront plus .

Il est bon de rappeler les phrases du président de la "république", président du conseil supérieur de la magistrature parlant de la "justice" française et de ses "juges" : "Un état autoritaire dispose de tant de moyens de séduction qu'on ne s'indignera pas plus qu'il convient des convictions qui s'amollissent. Au demeurant le chatiment du juge servile commence avec sa soumission . Sa docilité assurée, il n'intéresse plus que médiocrement le pouvoir . Puisqu'il a marché jusqu'ici, on le fera marcher plus loin, au besoin à coups de bâton . Le juge domestique, sur le marché des produits utiles au bon fonctionnement d'une dictature, ne jouit pas d'une côte élevée. Pourquoi en serait-il autrement ? Devenu l'auxiliaire du pouvoir exécutif, il en est suspecté, méprisé. Suspecté, parce qu'on peut toujours craindre un réveil de son ancienne dignité ; méprisé, parce que le régime dédaigne ceux qu'il corrompt . Dans la hiérarchie nouvelle qui s'établit il se situe très au-dessous du policier." François Mitterand, la police en France, Julliard 1963

A la veille de l'accession de la gauche au pouvoir en 1981, nos groupes avaient exigé que les actes émis par l'état français puissent être remis en cause ultérieurement sur la base d'une plate-forme philosophique ayant valeur juridique .

Le 4 février 1981, par publication au J.O. du 1er février 1981 par décret du 29 janvier 1981 n° 81-76 faisant suite à la loi du 25 juin 1980 n° 80-460 et au décret du 14 mars 1953 n° 53-192, est entré en vigueur à l'égard de la France, le Pacte international des droits civils et politiques établi sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, ouvert à la signature à New York le 19 décembre 1966 .

Ce pacte conformément à l'article 55 de la constitution française a une autorité supérieure à la loi, c'est sur cette base juridique internationale que nous engagerons ce changement, refusant que la signature de la Nation française soit bafouée par une classe politique qui s'est approprié l'état .

Il est de notre Devoir de rappeler que seule la Nation choisit qui la représente au sein l'assemblée nationale . Il n'est de pire crime vis à vis de la Nation que d'interdire par le droit en violant la Loi, l'expression d'un groupe ou d'une forme de pensée qu'elle soit issue de la "dictature du prolétariat" ou autre, légitimée par les voix de la Nation elle nous interpelle et lui donne droit d'orienter les choix nationaux.. Comme de tous temps, sachant qu'on ne peut que se lire dans le regard de l'autre, confiant dans l'humanité et dans la Vie, nous avons toujours choisi que quiconque puisse librement s'exprimer pour corriger nos orientations et son discours si celui-ci interdit de vivre ensemble . Nous qui ne croyons ni dans les dogmes, ni dans les idéologies, mais dans l'exigence que toute perte de Liberté nécessaire à la Vie sociale doit être justifiable, nous savons que la France peut proposer cette nouvelle branche de l'arborescence du constructivisme intellectuel au niveau philosophie sociale : une entité géographique, devenant une entité philosophique et législative, porteuse de ce choix de Liberté et de solidarité .

Si l'homme savait écouter les arbres, ou pour l'heure actuelle, simplement les respecter pour qu'ils leurs disent ce qu'ils ont vu ; les prétentions de vérité sembleraient bien relatives en ce neuvième centenaire de l'appel d'Urban II à la croisade . Les phénomènes politiques de notre pauvre Europe sembleraient bien dérisoires, perdue dans ces errements et principalement la France et ses politiques qui utilisent le courage et la grandeur de sa jeunesse pour défendre l'indéfendable, une Bosnie devenue le principal receleur dans ses ambassades des faux dollars fabriqués en Iran avec l'appui de l'ex-Stasi . Faussaires en monnaie, ayant trouvés ses alliés faussaires en république ,

*"là où habite les Dieux d'Epicure,
là où la pluie, la neige sont inconnues,
là où la tempête ne souffle jamais " Goethe*

le coordonnateur